

## 1. Conditions d'accès

Peuvent postuler au Master Professionnel en Management International, les étudiants détenant :

- Un diplôme national de « Licence Appliquée » en gestion
- Un diplôme national de « Licence Fondamentale » en gestion
- Un diplôme national d'ingénieur avec des connaissances en gestion
- Un diplôme sanctionnant une formation universitaire qui dure trois (3) ans au moins après le baccalauréat en gestion

Conformément à la réglementation du LMD, un quota minimum de **15%** sera réservé aux étudiants d'autres établissements hors ISG de Bizerte.

## 2. Les critères de présélection des candidats sont les suivants:

- Une moyenne générale, sur les cinq semestres de cours de licence, supérieure ou égale à **11/20**.
- Au maximum, **un seul redoublement** au cours des années de licence.

## 3. Bonification :

- Un bonus de **1** point si le candidat n'a redoublé aucune année au cours de sa Licence.
- Un bonus de **1,5** si le candidat a réussi à la session principale au cours de ses trois années de licence
- Un bonus de **1** s'il a réussi à deux sessions principales et un bonus de **0,5** s'il a réussi à une seule session principale.

**Score du dossier = Moyenne des 5 semestres + Bonus**

**NB:** Seuls les candidats présélectionnés sont convoqués à l'entretien.

## 4. Ecrit & Entretien:

Les candidats présélectionnés passent au premier lieu **une épreuve écrite**. Si la note obtenue de l'épreuve écrite est **supérieure ou égale à 8 /20**, le candidat passera l'entretien individuel devant le jury d'admission le même jour. Si non, le candidat est déclaré non retenu. La première partie de l'entretien se déroulera **en français** et permettra de juger les candidats sur la base de leurs connaissances et leur motivation. La deuxième partie de l'entretien se déroulera **en anglais**. Suite à l'entretien, le jury assigne une note, qui compte pour **50%** dans le score final.

## 5. Critère éliminatoire :

Le candidat présélectionné doit avoir une note d'entretien supérieure ou égale à **8/20**. Toute note inférieure à 8 est éliminatoire.

## 6. Score du candidat:

Un score, pris en compte pour **50%** dans le classement, est ensuite calculé **SEULEMENT** pour les candidats sélectionnés sur dossier.

Le score final est calculé comme suit :

**Score final = 50% Score du dossier + 50% Score de l'entretien oral**

*A l'issue du classement des candidats présélectionnés, le jury se prononce sur l'admission, l'inscription en liste d'attente ou le rejet de la candidature dans la limite de la capacité d'accueil de l'ISG de Bizerte en 1<sup>ère</sup> Année Master.*